

Dans cette notice, vous allez connaître les préconisations d'installation de votre clôture.

Sommaire

Déclaration de travaux

Contrôle des murets et des piliers

Scellement

Stockage

Quincaillerie

Instructions

Commentaires

Déclaration de travaux

Il est fortement conseillé de réaliser auprès de votre mairie une déclaration de travaux avant d'entreprendre la pose de votre clôture.

Contrôle des murets et des piliers

Vérifier avant la pose la solidité de votre muret et de vos piliers (les consolider si nécessaire). Contrôler également la planéité de votre support, afin de déterminer la hauteur des cales à employer.

Scellement

Pour la pose sur le sol (scellement), il est impératif de respecter les profondeurs d'encastrement indiqué dans le présent document.

Stockage

Dès la réception, et avant son installation, nous vous conseillons de stocker les éléments qui composent la clôture en dehors de son emballage et à l'abri des intempéries.

Quincaillerie

Vérifiez que vous disposez de toute la quincaillerie, ainsi que l'ensemble des éléments.

Instructions

Lisez soigneusement le manuel d'instructions / d'installation et vérifiez que le type de clôture est adapté au site du montage. N'installez ou n'utilisez pas le produit si certains des éléments sont manquants ou endommagés.